

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 5 avril 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2018-03-28– DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) – ZAC KLEBER –
AGREMENT DE CESSION**

DATE DE CONVOCATION : 29 MARS 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 13 AVRIL 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président. L’ordre du jour est modifié et approuvé à l’unanimité, comme suit : retrait de la délibération 2018.03.37.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean Paul LOUIS (ayant la suppléance de Jean Luc LEVIEVRE) , Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de Pascal MATTEUDI à compter de la 2018.03.15), Serge ZUFFELLATO (ayant la suppléance de Jean-François SEGALT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Christophe MAURY), Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI), Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT), Bruno BECK (ayant la procuration d’Isabelle GASPARD), Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de Christine THERMINOT), Corinne LALANCE (ayant la procuration de Gérard BOULANGER), Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, Chantal PIERSON (présente à compter de la 2018.03.09), Bernard DEPAILLAT (départ à compter de la 2018.03.15), Philippe HENNEBERT (ayant la procuration de Chantal PIERSON du début à la 2018.03.08), François MANSION (ayant la procuration de Patrick THIERY), Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN (départ à compter de la 2018.03.15), Xavier RICHARD, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de Fabrice DE SANTIS), Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de Matthieu VERGEOT), Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Marie VIOT (ayant la procuration de Catherine BRETENOUX), Malika GHAZZALE (ayant la procuration de Catherine GAY), Mustapha ADRAYNI, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL (ayant la procuration d’Alain BOURGEOIS), Pascal MATTEUDI (départ à compter de la 2018.03.15), Etienne MANGEOT (ayant la procuration de Jean-Robert GORCE), Thierry BAUER (ayant la procuration de Véronique CARRIER), Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Jean-Luc LELIEVRE, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Jean-Robert GORCE, Michèle PILOT, Isabelle GASPARD, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Chantal PIERSON (excusée du début à la 2018.03.08), Patrick THIERY, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Alain BOURGEOIS, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Véronique CARRIER.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018.03.07 : 15 procurations. De la 2018.03.08 à 2018.03.14 : 14 procurations. De la 2018.03.15 à la fin : 15 procurations.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 2 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018.03.07 : 55 présents. De la 2018.03.08 à 2018.03.14 : 56 présents. De la 2018.03.15 à la fin : 53 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018.03.14 : 70 votants. De la 2018.03.15 à la fin : 68 votants.

La Communauté de Communes Terres Toulouses a confié à la SEBL la mission d'aménagement de la ZAC Kléber, par un traité de concession notifié le 9 septembre 2014.

Par ailleurs, l'établissement public foncier de Lorraine (EPFL), en vertu d'une convention de portage et de pré-aménagement conclue avec l'ex CCT, s'est rendu propriétaire en mai 2013 de la ZAC Kléber.

Dans le cadre de la mission d'aménagement de la SEBL, le traité de concession prévoit diverses dispositions foncières permettant à cette dernière de se rendre progressivement acquéreur auprès de l'EPFL des terrains nécessaires à la réalisation des travaux et de divers immeubles et terrains en vue de leur location ou commercialisation à des tiers. Depuis mai 2017, la SEBL est propriétaire de l'ensemble des terrains de la ZAC KLEBER.

Pour mémoire, sur la ZAC KLEBER, le Conseil Communautaire a été amené à approuver le 26/02/2015, puis le 13/10/2015, le 31/03/2016, le 16/06/2016, le 22/09/2016, le 16/12/2016, le 30/03/2017, le 28/09/2017 et le 22/02/2018 les agréments de cessions suivants :

- **Le 26/02/2015** : première cession de l'EPFL à la SEBL pour l'achat de 3 bâtiments tertiaires en façade de la RD 611 (bâtiments 150, 165 et 200), vente par la SEBL à la Brasserie K d'une partie du bâtiment 165, vente par la SEBL à la société Auto Service d'une partie du bâtiment 165.
- **Le 13/10/2015** : deuxième cession de l'EPFL à la SEBL pour l'achat du bâtiment 100, des emprises foncières de la ZAC et d'une partie de la halle industrielle, vente de la SEBL à la société ENVIE 2E LORRAINE d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant, vente de la SEBL à la société SAS YV INVEST (SUP INTERIM) du lot de copropriété numéro 408 au RDC du bâtiment 200.
- **Le 31/03/2016** : vente de la SEBL à la SARL GILLES HENRY d'un bâtiment industriel et un terrain attenant, vente de la SEBL à la SCI CHLEME IMMO (LOOTEN) d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant, vente de la SEBL à la SCI LA CAPUCINE d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant.
- **Le 16/06/2016** : vente de la SEBL à la société GOUVY MULLER d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant, vente de la SEBL à la société SIST BTP d'un lot de copropriété dans le bâtiment 200 et modification des conditions de cession au profit de la SCI LA CAPUCINE.
- **Le 22/09/2016** : modification de 3 cessions qui ont fait l'objet d'agréments de cession lors de précédents conseils communautaires. Les modifications portent sur le prix de cession : SCI BERLU, SCI AJL et SCI LA CAPUCINE.
- **Le 16/12/2016** : dernière acquisition par la SEBL auprès de l'EPFL du solde du site KLEBER et vente de la SEBL à la SCI MG2T (LSI).

- **Le 30/03/2017** : ajustement des surfaces et du prix pour SIST BTP et cession à ENVIE 2 E LORRAINE (2^{ème} phase).
- **Le 28/09/2017** : ajustement des surfaces et du prix pour la SARL Gilles HENRY et cession à EURL CARROSSERIE FRANCIS.
- **Le 22/02/2018** : ventes de la SEBL à la SCI LA CAPUCINE, à la SASU Carrosserie HERVE BRUEY et à la Société SCHROLL.

Le présent agrément de cession, objet de cette délibération, doit permettre la transaction suivante :

- **Acquisition par la SCI de TOUL** auprès de la SEBL pour un montant hors taxes de 65 000.00€ (soit 78 000,00 €, taxe sur la valeur ajoutée incluse) d'un lot comprenant un bâtiment industriel de 1 264 m² de bâti au sol et 207 m² de terrain situé aux alentours pour une surface totale de 1 471 m² (surfaces prises sur les parcelles AH 296, AH 299). La cession devrait intervenir pour le premier semestre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Donner son agrément sur la cession au profit de la SCI de TOUL, ci-dessus exposée ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX